

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Du 16 SEPTEMBRE 2021 à 18H00
A CASTELNAU DE MEDOC (SALLE POLYVALENTE)**

Nous vous informons qu'en raison des mesures sanitaires actuelles, le Conseil ne peut accueillir qu'un nombre limité de personnes compte-tenu de la capacité de la salle. La séance reste ouverte au public dans la limite des places disponibles.

Préalablement à l'ordre du jour :

- ✓ *Accueil de M. Christophe JACOBS, nouveau conseiller communautaire représentant la commune d'AVENSAN en remplacement de M. Patrick HOSTEIN démissionnaire.*
- ✓ *Présentation :*
 - *M. Frédéric RENAUD, directeur de la SPL Enfance Jeunesse Médullienne (prise de fonctions le 15 juin 2021) ;*
 - *Mme Julie TREMBLIER, Association Enfance pour Tous, responsable opérationnelle (prise de fonctions le 26 avril 2021) ;*
 - *Mme Anne-Solène THEPAULT, Association Enfance pour Tous, animatrice du Relais Assistants Maternels Parents (prise de fonctions le 19 juillet 2021) ;*
 - *Mme Maryline TYRODE, Association Enfance pour Tous, animatrice du Relais Assistants Maternels Parents (prise de fonctions le 30 août 2021, en remplacement d'un congé maternité jusqu'au 31 décembre 2021) ;*
 - *Mme Morgane TERROM, directrice de la crèche « Les Galipettes » (prise de fonctions le 30 août 2021).*
- ✓ *Présentation du service Relais Assistants Maternels Parents (RAMP) faisant office de guichet unique sur la CDC Médullienne.*

A l'ordre du jour :

• **Administration Générale**

- Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil Communautaire du 29 juin 2021 ;
- Modification de la composition de la commission « Aménagement, Urbanisme et Habitat » ;
- Modification de la composition de la commission « Environnement, Gestion / Valorisation des déchets et Développement Durable » suite à la démission d'un conseiller communautaire ;
- Modification de la liste des délégués communautaires au syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional (PNR) Médoc suite à la démission d'un conseiller communautaire ;
- Rapport d'activité 2020 de la Communauté de Communes Médullienne.

• **Finances et marchés publics**

- Budget Principal – Remboursement de l'avance faite par le budget annexe « Ordures Ménagères » au titre du fonds d'aides aux entreprises du territoire impactées par le COVID-19 ;
- Budget Principal 2021 – Décision modificative n°1 ;
- Budget Principal - Modalités de remboursement des deux prêts octroyés au budget annexe « ZA PAS DU SOC » ;
- Budget annexe « Ordures Ménagères » 2021 - Décision modificative n°2 ;
- Budget annexe « Ordures Ménagères » 2021 – Créance admise en non-valeur ;
- Groupement de commandes pour l'achat d'électricité pour l'alimentation d'équipements nécessitant une puissance supérieure à 36 KVA.

• **Ressources Humaines**

- Personnel communautaire - création au tableau des effectifs d'un poste d'adjoint territorial du patrimoine principal de 2^{ème} classe à temps complet.

• **Développement économique**

- Parcs d'activités économiques communautaires à Brach et « Pas du Soc 2 » à Avensan : compensation zones humides et espèces protégées - mise à

disposition complémentaire de terrain par la commune de Sainte Hélène au profit de la Communauté de Communes Médullienne.

- **Environnement**

- Mise à jour du règlement de collecte communautaire.

- **SPANC**

- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif – exercice 2020.

- **Informations**

- **Questions diverses**